

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Quand les « conservateurs » ont enfourché un dada, il est difficile de les en désarçonner.

Le mot d'ordre aujourd'hui, le dada des moralistes déconfits est de crier à la persécution, à la tyrannie, au jacobinisme!

Pas moyen d'ouvrir un journal de l'ordre, de la famille et de la religion, sans se heurter à des jérémiades sans fin sur la dictature révolutionnaire, sur l'intolérance radicale, sur l'étranglement de toutes les libertés.

Il n'y a plus de liberté de la presse, parce qu'on poursuit les invectives ordurières de Cassagnac.

Il n'y a plus de liberté de la parole parce qu'on propose de mettre à la porte des séances, deux ou trois bonapartistes mal embouchés, qu'on ne tolérerait pas dans un cabaret de barrière.

Il n'y a plus de liberté de conscience, parce qu'on veut priver poliment Escobar d'aller porter ailleurs les saines doctrines que l'on sait.

Plus de liberté, pas l'ombre de liberté, — c'est terrible!

Avouez pourtant que notre République est bonne fille.

Voilà trois semaines que les bonapartistes et les monarchistes se disputent à quelle sauce on la mangera, et la République ne s'est pas permis de dire encore à ces cuisiniers : Halte-là! je ne veux être mangée à aucune sauce.

Depuis la mort du jeune Bonaparte, les survivants de l'impérialisme et les champions de la royauté ont pu discuter en paix des programmes de restauration, des plans de campagne, des systèmes de gouvernement, et notre gouvernement légal, le gouvernement consacré par les suffrages du pays, n'a pas eu la témérité de couper court à ces projets d'escalade en disant net : — Oubliez-vous que je suis là! Oubliez-vous que je me porte à merveille, que ma succession n'est pas

à prendre, et que je ne souffrirai pas que l'on m'enterre avant d'être mort?

Non, la République n'a pas dit cela, elle n'a pas imposé silence aux maraudeurs qui se partageaient d'avance ses dépouilles, elle a assisté indifférente, les bras croisés et l'œil clos, à ces conciliabules factieux où il n'était question que de son renversement et de ses funérailles prochaines.

Dites-nous, ô bons conservateurs, quel est le régime de votre goût qui en aurait supporté autant, qui aurait montré autant de générosité et de tolérance?

Est-ce l'empire, dont la constitution « inviolable », ne souffrait pas l'ombre d'une critique et qui vous bâillonnait dès le premier mot?

Est-ce la royauté, dont le Droit Divin plus sacré que l'Arche d'alliance, foudroyait l'audacieux qui se permettait d'y toucher?

Pensez vous bonnement que sous l'un de ces régimes bénis, il aurait été loisible de faire étalage de prétendants, de discuter les mérites de l'un, les chances de l'autre, de poser des candidatures au trône?

Les gendarmes n'auraient pas tardé.

Aujourd'hui, plus de gendarmes. On peut se promener librement à travers nos plates bandes, déployer le drapeau de Bonaparte ou de Chambord, crier : Vive l'Empereur! ou vive le Roy? sans que le moindre commissaire de police s'en émeuve et s'impose silence aux braillards.

Et cette liberté, que dis-je cette licence, ne leur suffit pas!

Non contents d'organiser leurs escalades futures, non contents d'injurier la République, ses ministres et ses fonctionnaires, les réactionnaires crient encore à la tyrannie, à la persécution, ils n'ont pas assez de libertés!

Que leur faut-il Seigneur Dieu?

Notre paletot, notre gilet, notre culotte?

Cela ne suffira pas encore, et vous verrez qu'ils se plaindront de n'avoir

pas « la liberté » de prendre notre chemise.

Eh bien vrai! nous pensons qu'il serait exagéré d'aller jusque-là.

Le gouvernement a déjà montré trop de mansuétude vis-à-vis d'adversaires incorrigibles qui crient d'autant plus qu'on les écorche moins.

Il serait temps d'enrayer et de ne pas se laisser glisser sur une pente qui nous conduirait droit à la déconsidération et au mépris.

Il n'existe pas de véritable respect sans un peu de crainte. Puisque les gens de l'ordre moral ne savent répondre que par la mauvaise foi et de nouvelles injures aux licences qu'on leur accorde, il devient nécessaire de les prier de se taire et de mettre une sourdine à leurs oraisons funèbres prématurées.

Et comme tous ces tranche-montagne sont des gens très courageux devant l'impunité et très dociles devant le danger, vous verrez qu'ils se tairont.

JACQUES BARBIER

L'INCIDENT ANDRIEUX

M. Andrieux s'est tiré à son honneur de l'impasse difficile où il s'était engagé, à la suite de la *Lanterne*.

Après les explications fort habiles du préfet de police, la Chambre lui a accordé un bill de confiance, et sa situation que l'on croyait amoindrie sort, au contraire, fortifiée de cette discussion délicate.

Il est évident qu'étant démontrée la fausseté des accusations de la *Lanterne*, la majorité ne pouvait hésiter entre un fonctionnaire dont les convictions républicaines sont notoires, et un journal qui ne laisse pas aujourd'hui d'être singulièrement suspect après les révélations édifiantes de M. Christophle.

Ajoutons que le débat portait plus haut que la vilénie dont M^{lle} Bernage a été victime de la part d'un vulgaire gredin.

Il s'agissait de savoir au fond, si la *Lanterne* pouvait et devait prendre sur le personnel de la police une influence prépondérante à celle de son chef. Car, on ne doit pas se le dissimuler, M. Andrieux renversé après M. Albert Gigot, sur les accusations du *Vieux Petit Employé*, — c'était ce vieux

petit employé qui devenait par le fait maître souverain et absolu de la situation, puisqu'il lui était loisible de faire et de défaire, à son gré, les préfets de police.

La Chambre n'a pas voulu prêter les mains à une semblable désorganisation, et elle a eu raison. La police, en effet, la police de sûreté, est un des rouages les plus délicats de notre organisation sociale.

Le jour où les agents ne sentiraient plus chez leurs chefs l'autorité et le prestige nécessaires, ce sera fait de la discipline, ce sera fait de la sécurité publique.

Maintenant cette autorité a-t-elle besoin pour s'affirmer de recourir à la mesure exceptionnelle de la saisie préventive d'un journal hostile? Là, nous croyons que non.

Que la saisie de la *Lanterne* ait été un acte légal, ce n'est pas discutable, mais c'est de la légalité excessive, que l'on doit réserver pour les cas d'urgence ou de danger public. Il est toujours fâcheux de tendre à l'extrême les ressorts de la loi, quand il n'y a pas nécessité absolue.

Or, sur ce point, on doit convenir que la saisie de la *Lanterne* n'ajoutait rien à l'efficacité des poursuites dirigées contre ses allégations.

Le mal n'est pas grand, en somme, puisque le numéro saisi s'est vendu un peu plus que s'il ne l'avait pas été, néanmoins ce sont des précédents que nous n'avons aucun intérêt à établir.

Il est probable qu'au fond, — M. Andrieux est de cet avis, — et nous sommes persuadé qu'après la victoire parlementaire, due à son talent oratoire et à la fermeté de son attitude, son esprit politique et sa sagacité accoutumés le mettront en garde contre des procédés un peu vifs qui risqueraient de le mettre en contradiction parfois avec ses meilleurs amis.

La Cause est entendue

La Chambre a voté l'urgence sur le projet de loi Ferry, avant de commencer la discussion de ses différents articles.

Cette résolution était bonne à prendre, car au train dont marchent les débats, à la stratégie déployée par les cléricaux pour retarder le plus possible l'heure de leur soumission, on pouvait prévoir que les congrégations non autorisées n'avaient pas encore à désespérer de l'avenir.

Quand le tour de la deuxième délibération serait venu, on aurait recommencé

Arlequin. — Tu es bête!

Cassandre. — Ah ça, es-tu venu dans l'intention de m'insulter?

Arlequin. — Non, non. Je veux simplement constater la vérité et te démontrer qu'avec ton âge, ta figure et ton.... esprit, il ne te reste pas la moindre chance de plaire à Colombine. Donc...

Cassandre. — Bien obligé! Tu me permettras de penser le contraire. Si je ne suis pas étourdi, sauteur et faquin comme toi, j'ai en compensation l'expérience, la sagesse, la maturité et avant tout un droit d'ancienneté et de préséance devant lequel il faudra s'incliner, mon bonhomme!

Arlequin. — Oh! oh!

Cassandre. — Voilà cinquante ans et plus que j'a-pire à la main de Colombine.

Arlequin. — La belle affaire!

Cassandre. — Et tu comprenais si bien mon droit, que tu es venu toi-même solliciter, jadis, un traité d'alliance et de fusion, pour...

Arlequin. — Bah, hisoïre ancienne!

Cassandre. — Non, non, histoire d'aujourd'hui, histoire de demain, car plus que jamais, je p-

Cassandre. — Tu as raison... Alors pleurons : Han, han! ce pauvre Pierrot, ce vertueux Pierrot, ce sublime Pierrot...

Arlequin. — Allons, de l'exagération maintenant!

Cassandre. — Puisque tu me dis de pleurer!

Arlequin. — Sans doute, mais il faut verser des larmes discrètes, avoir une tenue respectueuse et digne, comme des gens bien élevés!

Cassandre. — Les gens bien élevés, c'est mon affaire; tu sais Arlequin que je suis le type de l'homme bien élevé.

Arlequin. — Assez de compliments. Au fond, Pierrot mérite une certaine considération, puisqu'il est mort mieux qu'il n'avait vécu.

Cassandre. — D'accord...

Arlequin. — Et notre considération sera d'autant plus sincère, que la disparition de ce digne Pierrot nous délivre d'un concurrent et met un atout de plus dans notre jeu...

Cassandre. — Mais c'est précisément ce que je disais tout à l'heure quand tu m'as interrompu.

Arlequin. — Oui, seulement tu le disais trop

tôt. Il fallait d'abord payer un tribut de larmes à notre ancien camarade...

Cassandre. — Tu as vu si j'ai marchandé. Faut-il recommencer?

Arlequin. — Non, non, n'abusons pas de la douleur. On dirait que nous jouons la comédie.

Cassandre. — Et l'on n'aurait pas...

Arlequin. — Tu dis?

Cassandre. — Rien, rien, une réflexion intime.

Arlequin. — Essayons nos yeux et abordons les choses sérieuses. Aujourd'hui que nous ne sommes plus que deux pour prétendre à l'héritage de Colombine, il doit être facile de nous entendre.

Cassandre. — Excessivement facile.

Arlequin. — Tu conviendras d'abord, Cassandre, que la chose m'intéresse plus que toi.

Cassandre. — En vérité! Et la raison, de grâce?

Arlequin. — D'abord, tu es vieux!

Cassandre. — Vieux, c'est possible, mais bien conservé. — On n'a que l'âge qu'on montre.

Arlequin. — Tu es laid!

Cassandre. — Pardon, pardon, cela dépend des goûts et...

Feuilleton de la RENAISSANCE

L'Héritage

DE COLOMBINE

Arlequin. — Eh bien, Cassandre, quel événement!

Cassandre. — La mort de Pierrot. Oui, bonne affaire pour nous...

Arlequin. — Que dis-tu là, malheureux?

Cassandre. — S'il vous plaît!

Arlequin. — Que signifie cette joie indé-

Cassandre. — Hein?

Arlequin. — Ne comprends-tu pas que tu publies les plus vulgaires convenances?

Cassandre. — C'est vrai, les convenances!

Arlequin. — On ne se réjouit pas devant un

les longues homélies et les sermons interminables. Les Gaslonde, les Mackau, les Labassetière, les Lamy, auraient trouvé de dignes émules, pour continuer les protestations bien senties au nom de l'intérêt catholique et de la liberté opprimée. Une doublure quelconque de Cassagnac ou de Baudry-d'Asson se serait dévouée, afin de provoquer un nouveau scandale et faire gagner quelques jours de répit à la cause des révérends pères.

Cela renvoyait bien loin l'appel devant le Sénat, et pour peu que, dans la Chambre haute, la discussion fut traînée en longueur avec la même habileté, c'était plus de six mois qui restaient à Tartuffe avant de faire ses malles.

D'ici là, l'imprévu pouvait jouer un grand rôle. Un miracle, qui sait? pouvait intervenir. Les ministres sont si éphémères! En une demi-année, tant d'événements, sur lesquels on ne comptait pas, sont possibles! Gagner du temps, parbleu! c'est souvent arrêter la défaite et ramener la victoire.

La majorité républicaine a déjoué ces espérances, en décidant qu'il suffirait d'une première et dernière délibération.

Cette décision est d'autant plus juste, que jamais projet de loi ne fut l'objet d'une controverse aussi suivie et aussi étendue. Il y a deux mois que la presse le retourne de toutes les manières, et, à la Chambre, deux semaines ont été consacrées à sa discussion générale.

Tous les arguments philosophiques, historiques, politiques et moraux ont été épuisés. Les articles auraient même pu se passer d'un examen particulier; comme on dit au palais, la cause est entendue.

Pour notre part, nous sommes las de remplir, chaque semaine, nos colonnes des mêmes considérations en l'honneur des plus fervents sectaires du *Syllabus*.

On aime les Jésuites ou on ne les aime pas.

On estime que le Concordat est déjà un privilège exorbitant dont jouissent les robes noires, et qu'il est dangereux d'ajouter à ce privilège la jouissance absolue des droits communs à tous les autres citoyens; ou bien, l'on pense que l'Etat doit être sous la coupe réglée de l'Eglise.

Que la Chambre donne au plus tôt sa sanction à l'œuvre de défense sociale, préparée par M. Jules Ferry au nom du cabinet tout entier, et qu'elle passe à un exercice un peu plus récréatif pour le bon public!

Elle ne peut être accusée ni de précipitation, ni d'intolérance. Si la lumière n'est pas faite aujourd'hui dans la conscience de nos cinq cents honorables, c'est que le St-Esprit s'est dégoûté, lui-même, de la matière et refuse de plus amples inspirations.

A Bordeaux, on régla les comptes de l'Empire et on lui fit ses paquets en cinq minutes.

Les Jésuites ont lieu d'être fiers des pompes de la mise en scène de leur procès, et des nombreuses séances consacrées, tant aux plaidoyers de leurs avocats qu'aux attaques de leurs adversaires.

Malgré l'urgence, la discussion avance péniblement.

Nous croyons que le jugement peut enfin être prononcé sans inconvénients, et qu'il faut presser les débats, si l'on ne veut pas qu'ils finissent en queue de poisson.

Ce n'eût pas été la peine d'élaborer le projet de loi et de soulever tant de colères, si l'on rend son application impossible avant la prochaine rentrée des classes.

En août, le licenciement des écoliers, confiés aux congrégations illégales, s'opèrera par enchantement. En décembre, il y aurait quelque cruauté à les faire monter en wagon pour rejoindre leurs familles ou aller frapper à la porte de nouvelles boîtes.

Le vote de la fin et le renvoi immédiat au Sénat, s. v. p.!

La cause, nous le répétons, est entendue!

Merci à M. de Gavardie

M. de Gavardie s'est décidé enfin à interpellier « effectivement » M. le Ministre de la Justice.

On sait qu'il accumulait depuis longtemps un terrible dossier, pour confondre M. Le Royer de partialité et d'inconvenance dans ses nominations judiciaires.

Personne ne se serait douté qu'il amuserait la gauche et ferait froncer le sourcil à la droite par une compilation assommante de reproches, mal justifiés, la plupart ridicules.

M. de Gavardie n'est ni orateur, ni homme de goût et d'esprit. On était habitué à ses calembredaines et à ses pantomimes. Cette fois, il a élevé au comble sa réputation de bavard et de fantasque.

Pendant quatre heures, il a fait tomber sur ses honorables collègues une avalanche de racontars ineptes, mêlant l'outrage aux divagations stupides. Les démentis, les camoufflets, les observations du Président ont été impuissants à lui faire comprendre son manque de bon sens et de dignité. Il était évidemment en proie à un accès de haute monomanie réactionnaire, le besoin de donner un libre cours « aux affirmations solennelles de sa conscience. »

M. Le Royer a remis facilement à sa place l'imprudent questionneur. Il n'a fait qu'une bouchée des « kilotombes » et des « myriatombes », dont on prétendait charger sa responsabilité.

C'est par les applaudissements les plus sympathiques que le Sénat a accueilli ses vues d'ensemble sur le rôle de la magistrature, et l'exposé de ses propres efforts pour lui conserver le respect dont elle est digne. Un ordre du jour très-encourageant a suivi sa lumineuse réponse. Il peut dire merci à M. de Gavardie!

Tel est le sort de toutes les récriminations bruyantes, à l'aide desquelles les vieux partisans du gouvernement impérial espèrent déconsidérer, aujourd'hui, l'administration républicaine!

Telle est la fin de ces misérables escarmouches, répétées par intervalles, où l'on tente de harceler et de culbuter le ministère!

Les monteurs de coups en sont pour les frais de leur niaiserie.

Si ces séances, d'un parlementarisme mesquin, n'étaient pas aussi énervantes que stériles, nous nous écrierions volontiers: « A la rescousse, M. de Gavardie! Allez de l'avant, ne vous gênez pas! Au contraire!... »

Mais, tout lasse, tout écœuré, même cet étonnant, cet inimitable, cet unique M. de Gavardie!

Pierrot. — Ah! ça d'où sortez-vous? Ne connaissez-vous pas notre cri de ralliement: Pierrot est mort, vive Pierrot!... Moi, je suis l'oncle Pierrot!

Un autre Pierrot. — Et moi, le neveu Pierrot!

Un troisième Pierrot. — Et moi, le cousin Pierrot!

Arlequin. — Que de Pierrots, juste ciel!

Cassandre. — Nous n'en avons qu'un, en voilà deux, en voilà trois, en voilà des douzaines! Nous sommes jolis, mon pauvre Arlequin!

Arlequin. — Tranquillise-toi, Cassandre, ce qui fait notre force, c'est que tous ces Pierrots là, vont se manger le nez. Ecoute-les?

L'oncle Pierrot. — Oui, je suis le seul, l'unique héritier du grand Pierrot, du célèbre Pierrot mort au champ d'honneur!

Le neveu Pierrot. — Toi l'héritier? mais tu n'es qu'un Pierrot ventru, poussif, engraisé, et Colombine te rira au nez aussitôt qu'elle te verra.

L'oncle Pierrot. — Voyez-vous ce morveux? Un mot de plus et je te...

Le cousin Pierrot. — Allons calmez-vous! Je

UN DÉPUTÉ MAL ASSIS

Les débats de la Chambre, relatifs au projet de loi Ferry, ont donné lieu à une étrange révélation.

Sur les bancs de la gauche, il s'est rencontré un député jeune, sympathique, éloquent, qui croit pouvoir allier avec ses opinions républicaines le respect du cléricisme, et qui s'est imaginé remplir un devoir de conscience en étalant à la tribune une grande tendresse pour MM. les Jésuites.

Aux yeux de M. Lamy, les Jésuites sont des petits saints, et l'article 7 est une mesure draconienne qui fera tomber la République au rang des gouvernements les plus arbitraires, les plus injustes et les plus despotes.

On voit parfois de ces excentricités mentales chez les cerveaux les plus puissants et les mieux constitués. Tycho Brahé avait peur des sorciers; une araignée du matin faisait changer à Napoléon son plan de bataille.

M. Lamy, se disant un ami du progrès, de la liberté et des couches sociales, et portant en même temps dans son cœur les bons apôtres de la domination ultramontaine, commet la plus bizarre des confusions. Il est dupe de cette vieille chimère, qui consiste à chercher une heureuse harmonie entre les droits de la raison et les exigences de la foi absolue.

Il est dupe surtout de sa myopie politique, car il ne s'aperçoit pas de la guerre implacable que les Révérends Pères, qu'il prend sous sa protection, font à la démocratie et au triomphe des idées libérales, dont la République est pour ainsi dire le symbole.

Ce serait peine perdue de tenter d'éclairer le fanatique député du Jura.

Il y a longtemps que ses concitoyens ont cessé de voir en lui le fidèle représentant de leurs idées. Leurs protestations ne lui ont pas manqué pour l'avertir qu'il faisait fausse route, en ne négligeant aucune occasion d'être agréable aux cléricaux. M. Lamy fait la sourde oreille. Sa prétention d'être excellent républicain et bigot de premier choix est tout ce qu'il y a de plus intraitable.

Nous sommes pleins de déférence pour les convictions religieuses de l'honorable député. Il n'y a que les mauvaises langues qui le peuvent soupçonner de viser de loin à un portefeuille plus ou moins imaginaire de Ministre spécial des cultes. Mais son attitude à la Chambre, qui est un leurre pour ses électeurs, nous paraît injustifiable. Il est impossible qu'une circonscription franchement républicaine, franchement anti-cléricale, comme celle de Saint-Claude, voie ses espérances trahies par celui qui devrait tenir à honneur d'être son scrupuleux mandataire.

On raconte dans le Jura qu'une certaine bannière, offerte à une société musicale pour parader dans des fêtes essentiellement laïques, a passé sur les épaules d'un curé et s'est trouvée transformée en chasuble des saints offices. Serait-ce l'apologue de ce mystique M. Lamy, qui, envoyé à la Chambre pour défendre les intérêts de la démocratie et de la société civile, se pose en champion de l'autocratie apostolique et romaine?

M. Lamy a parlé du projet de loi Ferry suivant sa conscience, c'est bien. Mais, il a parlé contrairement au vœu de ses mandants, c'est mal. Il s'est rendu coupable d'un gros péché, d'un abus de confiance, et en bon catholique, il doit en demander au plus tôt l'absolution.

Ce n'est pas lui, sans doute, qui regarde le suffrage universel avec le dédain de M. de Mun. Républicain sincère, il admet que le député est destiné à faire prévaloir les aspirations de ses électeurs. Qu'il suive donc l'exemple d'honnêteté politique donnée naguère par M. Andrieux, qui, accusé d'avoir manqué à ses engagements par son vote sur l'amnistie, a résigné ses fonctions et s'est fait délivrer un loyal *satisfecit!*

vais vous mettre d'accord, si quelqu'un peut prétendre à la succession de Pierrot, c'est évidemment moi, puisque dans son testament...

L'oncle Pierrot. — Un testament, oh la, la!

Le neveu Pierrot. — Un chiffon bon à mettre au cabinet.

Le cousin Pierrot. — Au cabinet, vous mêmes!

Arlequin. — Tu vois, tu entends Cassandre. A la faveur de ces divisions, de ces disputes, nous nous fauflions, nous arrivons...

Cassandre. — Oui, mais part à deux cette fois!

Arlequin. — Sois tranquille, nous nous entendons toujours. S'agit avant tout de mettre la main sur l'héritage...

Colombine. — L'héritage de qui, mes maîtres?

Arlequin. — Bigre! Elle était là, elle nous a entendus!

Cassandre. — C'est ta faute aussi, tu cries comme un sourd.

Colombine. — Il est certain que vous ne vous gênez pas. Depuis une heure, je vous écoute vous disputer ma succession, comme des chiens s'arrachant un os...

Les félicitations de la presse réactionnaire et le silence glacial de ses vieux amis du Jura doivent informer suffisamment l'avocat aussi chaleureux qu'extraordinaire MM. les Jésuites, qu'il est désormais mal assis au milieu des bancs de la Gauche.

« Le bien de ton prochain ne retiendra injustement », dit le décalogue. Toute casuistique des Escobards ne peut infirmer la rigueur de cette maxime primitive.

Que M. Lamy résigne donc son mandat. Qu'il choisisse entre l'absolution au grand jour, et l'injure d'avoir trahi ses électeurs.

FEUILLES VOLANTES

Cassagnac était bon prophète. D'après le testament de l'ex-prince impérial, la tâche de continuer l'œuvre de Bonaparte et de Décembre, appartient au plus âgé de Plon-Plon.

Un écolier a légué la propriété de la France à un autre écolier, aussi facilement que s'agissait d'un porte-crayon ou d'une boîte d'allumettes.

Mais Jérôme refuse à son fils l'autorisation d'accepter le legs du cousin, et décide pour son compte la situation de prétendant.

Aussi le parti bonapartiste s'en va à l'eau.

Rouher déclare qu'il se fait ermite. Cassagnac entre dans la période du désespoir.

Amigues prêche la fin du monde.

Cunéo promet une honnête récompense qui lui rapportera sa pâtée.

« L'Empire vivra » est sur le point de rejoindre dans la fosse le « mort ou vainqueur de Ducros. » Amen!

— 0 —

Nos bons voisins les Anglais couvrent de fleurs le cadavre de la victime des Zouaves.

« C'était le parfait modèle du courage », a dit un lord ministre.

« Il aurait fait un excellent souverain », a avancé le prince de Galles.

Voilà que la flotte cuirassée de Portsmouth va se mettre en branle pour escorter le cercueil récamé.

Si la perfide Albion ne fait toutes ces démonstrations que pour dédommager la veuve Bonaparte de la négligence avec laquelle elle a laissé assassiner son fils, qu'elle tresse des couronnes et qu'elle tire des coups de canon tout à son aise!

Mais ces coups de canon peuvent s'entendre des côtes de France, et, bon voisinage, exige certaines attentions.

Il ne faudrait pas que John Bull oublie que la France porte encore le deuil de Décembre et de l'Invasion.

— 0 —

Dans la discussion des projets de loi Ferry, l'avocat spontané des Jésuites, fait valoir en leur faveur un argument plus ramineux.

« Ou la majorité électorale du 14 octobre a-t-il dit, contient des partisans des congrégations, ou elle n'en contient pas; si elle n'en contient pas, qu'avez-vous à craindre pour vos destinées; si elle en contient, c'est que les congrégations ne font pas de trop mauvais citoyens. »

On voit que M. Lamy cultive le dilemme scholastique et qu'il a appris l'art oratoire dans la Logique du père Rotenflue.

Par malheur pour le député bigot, la majorité électorale de 1877 ne sera pas celle de 1882! D'ici là les congrégations pourrissent l'avoir revue, corrigée et augmentée de *majorum dei gloriam*.

Pas fort M. Lamy!

— 0 —

Le bouquet de la fin:

« Considérant que... considérant que... bref, considérant qu'il y a attouchements, attouchements, caresses et caresses, qu'il faut faire le mal pour qu'il en résulte le bien... »

Arlequin. — Crois bien, Colombine, que c'est mon intérêt seul...

Cassandre. — Et notre dévouement...

Les héritiers Pierrot. — Et notre tendresse...

Colombine. — Trêve à vos hypocrisies et à vos menonges. Mon héritage vous séduit, je comprends, mais, il y a un petit malheur, c'est que je ne suis pas encore morte.

Arlequin. — Comment donc, ta chère sœur!

Colombine. — Je me porte même très-bien...

Cassandre. — Cela se voit, ton teint de lys et de rose!...

Colombine. — Et j'ai la prétention de vous enterrer tous...

La famille Pierrot. — Ah mais!...

Colombine. — Maintenant, un bon avis. Les querelles me fatiguent horriblement, et je n'entends pas que vous m'en cassiez plus longtemps la tête. Aussi je vous engage à aller vous disputer plus loin, car si ce tapage continue, avant de vous mettre en terre, je pourrais fort bien vous mettre à la potence.

tends que le patrimoine de Colombine est ma propriété, mon bien, mon...

Arlequin. — Un barbon comme toi, hériter?

Cassandre. — Un barbon qui vaut mieux que certains farceurs!

Arlequin. — Ne devrais-tu pas songer plutôt aux biens de l'autre monde?

Cassandre. — Pas plus que toi, camarade; un accident est vite arrivé. Regarde Pierrot!

Arlequin. — Du reste, Colombine ne consentira jamais à se laisser approcher par un pareil museau!

Cassandre. — Penses-tu qu'elle préfère ton vilain masque?

Arlequin. — Vas donc vieil imbécile!

Cassandre. — Hue! mauvais pantin!

Pierrot (survenant). — Comme vous y allez, camarades!

Cassandre. — Que vois-je! Pierrot vivant?

Arlequin. — Pierrot ressuscité?

Cassandre. — Mais, c'était donc une farce? Et moi qui ai eu la sottise de le pleurer.

Arlequin. — Voyons ce n'est pas possible. Pierrot est mort, bien mort, et tu n'es qu'un imposteur et un drôle!

n'est pas péché, l'abbé Galbin, accusé d'avoir, dans l'enseignement de la morale, des démonstrations trop naturalistes, est renvoyé des fins de la plainte.

C'est au tribunal de la Flèche que revient l'honneur de ces considérants extra-lucides et de cet acquittement miraculeux.

Plaignons l'abbé Maret de n'avoir pas préparé à la première communion dans le département de la Sarthe!

La Politique d'Affaires

Le légendaire Fourtou, de Ribérac, eut jadis un mot célèbre : « On ne vit pas de politique, on vit des affaires. »

Malheureusement, cette belle maxime, qui est souvent une vérité, n'était qu'un grossier mensonge dans la bouche du grand Oscar. Sous prétexte de « faire des affaires », M. de Fourtou se jeta à corps perdu dans la politique que l'on sait, et cette politique l'a tué.

Comme il est toujours bon de profiter des fautes de ses ennemis, nous pensons qu'il serait sage aujourd'hui de voir appliquer de temps en temps les préceptes si mal observés de l'aigle du Périgord, et d'abandonner parfois le domaine de la politique pure pour se rapprocher des intérêts matériels et prosaïques de ce bas monde.

Or, nous avons le regret de constater que trop de sénateurs, trop de députés républicains, ont une tendance marquée à se perdre dans les nuages et à dédaigner l'humble plancher des électeurs.

Au premier rang de ces amateurs d'aérostation politique, nous sommes bien obligés de citer MM. les députés du Rhône, sauf un, sauf deux, si vous voulez.

Il n'y a guère de département qui soit plus intéressé que le nôtre, dans la crise que nous traversons. La question du libre-échange et de la protection est presque une question de vie et de mort pour notre industrie locale.

Or, comment ces intérêts sont-ils défendus à la Chambre? Par quels avocats notre cause est-elle représentée?

Là où tous nos députés auraient dû donner avec vigueur et ensemble, — nous n'en avons vu qu'un seul sur la brèche, M. Millaud.

M. Millaud, rendons-lui cette justice, a défendu avec énergie les intérêts et les droits de notre industrie dans la commission des tarifs.

Mais les autres! Mais M. Chavannes, mais M. Varambon, mais M. Perras, mais M. Guyot, ne semblent-ils pas se désintéresser avec trop de désinvolture et de sang-froid de ces graves affaires où la prospérité de toute notre région est engagée?

Nous ne parlons pas de M. Andrieux que ses fonctions absorbent, nécessairement.

Mais, en dehors de cette exception forcée, en dehors de l'activité et des efforts de M. Millaud, il est vraiment regrettable d'assister à l'immobilité, à peu près complète, de tous nos autres représentants.

Pendant que les députés protectionnistes se remuent, s'agitent, se bousculent, organisent des réunions, font des discours, rédigent des pétitions, nos mandataires s'abandonnent à une indifférence inexplicable, où du moins se contentent des préoccupations peu pénibles de la politique courante.

Dans ces conditions, il faut reconnaître que la profession de député est une sinécure agréable qui ne doit fatiguer ni la santé, ni l'estomac.

Certes, nous admettons volontiers qu'un représentant ne peut être dans une agitation continuelle, que son devoir consiste souvent à s'associer sans bruit et sans tapage aux travaux législatifs, et qu'après avoir bien voté, il doit lui être permis de bien dormir.

Cependant, il est telles circonstances où les intérêts précis, immédiats, de toute une région exigent que ses représentants se mettent en campagne et apportent une énergie exceptionnelle à la défense des droits qui leur sont confiés.

Or, c'est cette activité, c'est cette énergie que nous attendons et que nous ne voyons pas suffisamment venir.

Les députés du Rhône, nous ne saurions trop le répéter, auraient dû se mettre à la tête du mouvement libre-échangiste, au-

quel est liée la prospérité de notre industrie, et jusqu'à présent, sauf l'exception honorable de M. Millaud, ils ne paraissent pas plus s'en occuper que s'il s'agissait du passage de Vénus sur le soleil.

M. Bonnet-Duverdier nous a bien « honorés » récemment d'une visite, mais sa conférence en faveur de Blanqui, ne paraît pas être un argument suffisant pour rétorquer les doctrines de M. Pouyer-Quertier.

Et puis, M. Bonnet-Duverdier est si peu député!...

Quant à ses collègues qui le sont sérieusement, nous ne saurions trop les engager à sortir de leur nuage et à descendre jusqu'en bas.

S'ils ne sont pas tous le Saint-Esprit, s'il n'ont pas le don des miracles, ils pourront du moins se livrer à une intervention utile et féconde, et les méchantes langues n'auront pas à leur reprocher de se reposer trop obstinément sur des lauriers-sauce.

De Khédive en Khédive

Nous n'en avons point fini avec les surprises de la politique orientale.

Cette politique est d'une souplesse à dérouter les diplomates les plus retors.

Quand Ismaïl-Pacha a eu suffisamment roulé les gouvernements amis d'Europe; quand, de délai en délai, de ruse en ruse, il est arrivé au bout de ses subterfuges; quand le fond de son sac à malices s'est trouvé épuisé, crac! il a tiré sa révérence à tous ses créanciers importuns.

Il s'est éclipsé par une trappe, sans se faire la moindre blessure, et non sans emporter le précieux magot.

Dans la crainte que ce magot ne lui permit pas de terminer heureusement ses jours, l'iradé qui a prononcé sa déposition a stipulé en même temps qu'il lui serait servi une rente annuelle de 1,250,000 francs.

On devait nécessairement une récompense à ce pillard couronné, pour qu'il voulût bien mettre fin à ses honteuses spoliations.

Son fils Tewfick a-t-il accepté la succession sous bénéfice d'inventaire, ou s'est-il engagé à payer les dettes de l'héritage paternel? *That is the question!*

Jusqu'à présent, nous ne voyons pas que la mise à pied d'Ismaïl-Pacha améliore la situation de ses naïfs prêteurs. Il n'y a qu'un rongeur de plus, et un rongeur privilégié, inscrit au budget de l'Egypte.

Le sultan a profité de l'occasion pour ressaisir une partie de ses droits sur son peu scrupuleux vassal, mais il ne s'est inquiété en aucune façon de lui faire rendre gorge.

C'est à la France et à l'Angleterre à se faire rendre justice elles-mêmes, et une justice efficace, qui n'ait pas l'air d'une duperie.

Tant qu'elles ne saisiront pas la caisse, on se moquera de leurs remontrances platoniques.

Elles seront bernées de khédive en khédive. Tewfick a été élevé à bonne école, et tous les aides-dilapidateurs du trésor ne suivent pas Ismaïl dans sa retraite.

Un bon séquestre serait donc la meilleure de toutes les solutions. Qu'importe l'iradé du sultan, si les khédives se suivent et se ressemblent?

LÉGITIMITÉ ET ORTHODOXIE

Le tapage organisé autour de la victime des Zouloos a détourné l'attention d'une grande révélation, faite aux conservateurs par un écrivain qui est de bonne famille et qui ne parle pas à la légère.

Cela est bien fâcheux, car la brochure de M. le vicomte de Bonald, juge à Rodez, où le comte de Chambord est étudié sous le reflet que projette la mémoire de la reine Blanche et de saint Louis, contient une curieuse monographie du royal exilé.

Il paraît que l'hôte de Frohsdorff n'est pas plus le représentant de la pure légitimité, c'est-à-dire de la monarchie orthodoxe, agréée par l'Eglise apostolique et romaine, que Plon-Plon n'est un type irréprochable de la tradition impériale.

Il y a similitude entre les deux prétendants, considérés au point de vue de l'état mental. Tous les deux sont sortis du giron de la foi de leurs ancêtres, tous les deux sont hérésiarques!

M. de Bonald n'est pas sûr du tout que, si l'héritier de saint Louis montait sur le trône, son gouvernement fût tout à fait conforme à la doctrine ultramontaine, et il admire les desseins de la Providence qui le retiennent hors de la patrie pour empêcher une restauration bâtarde et un triomphe incomplet de l'Eglise. L'heure n'est pas encore venue!

Aux yeux de M. le juge de Rodez, le comte de Chambord ne vaut pas mieux qu'un descendant de Philippe-Egalité: le sang impur de la Révolution s'est infiltré dans ses veines.

Ni vous, ni moi, n'aurions pu croire, a

priori, à une pareille énormité. Il faut bien admettre ce nouveau scandale du siècle, cette nouvelle preuve de la décadence sociale, puisque les documents à l'appui ne permettent pas le moindre doute.

M. de Bonald a un dossier formidable. — Approchez, M. l'enfant du miracle.

Le 9 décembre 1866, vous avez écrit une lettre où vous dites: « La seule politique qui convienne à la France est une politique de conciliation, qui relie au lieu de séparer, qui mette en oubli toutes les anciennes dissidences. »

Ce n'est pas très-académique comme français, c'est surtout un abandon coupable des grands principes qui ont fait la force de la monarchie. La vérité ne transige pas avec l'erreur. Vous donneriez votre main aux meurtriers du duc d'Enghien et aux bourreaux de la duchesse de Berry!...

Vous avez écrit encore: « Je prendrai pour base de mon gouvernement la liberté de conscience, la liberté religieuse. » C'est trop de liberté que vous prenez vis-à-vis de votre sainte mère l'Eglise. Vous êtes en pleine révolte contre la saine jurisprudence du *Syllabus*.

Vous avez laissé échapper cette phrase: « Les droits que je tiens de ma naissance... » Votre naissance a été à la merci de Dieu. Toute puissance, qui ne découle pas de lui, n'est rien sur la terre. Sans la consécration de l'Eglise, vous n'êtes qu'un usurpateur.

Ceci est le comble de la démoralisation. « J'ai toujours respecté, dites-vous, mon pays dans tous les essais qu'il a voulu tenter », et vous vous êtes écrié un jour: « Tout pour la France! » Comment! vous ôtez votre chapeau devant le paillasse de Juillet, l'aventurier de Boulogne et la prostituée de Septembre! Vous ne devez rien au vicar de du ciel, aux pieds duquel s'est prosterné Charlemagne?... Trahison! Horreur!

M. l'enfant du miracle, abjurez ou séparez votre cause de celle de l'auguste, de la sainte légitimité! — La culpabilité de M. le comte de Chambord est manifeste.

Après d'aussi terribles révélations, les légitimistes incorruptibles n'ont plus qu'à organiser des pèlerinages à Montmartre ou à Lourdes pour obtenir la repentance et la conversion du royal hérétique.

A l'œuvre M. Chesnelong et M. Lucien Brun!

Pour notre part, nous constatons avec plaisir que l'ère des difficultés est bien plus réelle pour les partis conspirateurs que pour les républicains.

M. de Bonald est un ouvrier de la onzième heure, mais un ouvrier impayable. La pierre qu'il apporte à l'édifice de la République, ou plutôt le pavé qu'il jette dans le jardin de la réaction, vaut son pesant d'or.

Pièces à l'Appui

Les braves députés bonaparto-royalistes qui rompent des lances à la tribune en l'honneur de la sacro-sainte Congrégation de Jésus, ne manquent pas de nous représenter les bons Pères comme des modèles de vertus, de désintéressement, de générosité, de détachement des biens de ce monde, etc., etc.

Les accuser de propagande cléricale, allons donc!

Leur reprocher l'embauchement des familles, quelles calomnies!

Blâmer leur amour des richesses, ne sait-on pas qu'ils ont fait vœu de pauvreté!

Nous engageons les bonnes âmes qui seraient susceptibles de se laisser attendrir par ces beaux discours, — à jeter un coup d'œil sur les *Instructions secrètes* de nos Révérends.

Ce n'est pas nouveau, dira-t-on, mais c'est si instructif!

De la vocation des jeunes filles :

Il faut instruire les mères à *chagriner* leurs enfants, dès leur tendre jeunesse par des censures et des remontrances, à leur refuser des parures, leur promettant une *dot considérable* si elles veulent se faire religieuses.

Très pratique n'est-ce pas, cette dot considérable? Ce n'est pas fini.

Que les mères représentent à leurs filles les difficultés qui sont communes à tous les mariages, et celles qu'elles ont *éprouvées en leur particulier*, regrettant de n'avoir pas préféré en leur temps le célibat au mariage.

C'est là ce qu'on appelle sans doute, soutenir la *famille* et la religion!

L'embauchage des garçons :

Pour ce qui est des garçons, que les Jésuites conversent familièrement avec eux, s'ils paraissent *propres pour notre Compagnie* qu'on les introduise à propos dans notre collège, qu'on leur montre ce qui pourra leur plaire, qu'on leur fasse voir *comme sont nos jardins, nos vignobles, nos maisons de campagne et nos métairies où nos Pères vont se divertir*.

Ah! les gaillards ne négligent rien.

Qu'on n'oublie pas de leur montrer la propreté du réfectoire et des chambres, la conversation agréable de nos Pères, et la facilité de notre règle...

Comment résister à tant de séductions? Des métairies, des jardins, des vignobles, et une « conversation agréable » par-dessus le marché.

Et si les sujets résistent!

S'ils résistent, qu'on leur ôte diverses choses pour les *ennuyer de la vie*, que leurs mères leur représentent les difficultés et les *embarras de la famille*.

Vous le voyez, l'idée est constante: aux filles les ennuis du ménage, aux garçons les difficultés et les embarras de la famille, — tels sont les jolis moyens employés pour exploiter tantôt des frayeurs chimériques, tantôt la paresse et le dégoût du travail.

Du reste, les bons Pères ont des conseils pour toutes les situations — même les plus gênantes.

— Etes-vous femme mariée, incomprise, ou malmenée par votre époux!

Voici le remède:

Que l'on apprenne aux femmes qui se plaindront des vices et des défauts de leurs maris et des chagrins qu'ils leur causent, *qu'elles peuvent détourner secrètement quelque somme d'argent pour expier les péchés de leur mari et leur obtenir la grâce*.

Une grâce payante, comme toujours. Voulez-vous un cas plus délicat?

Les femmes qui se trouvent dans la position de Suzanne, peuvent s'en tirer sans péché et « pour-tant avec plaisir. »

Cette dernière réflexion est tout simplement adorable. Mais comment cela? Oh rien n'est plus simple:

Il faut tout endurer en se répétant intérieurement qu'on n'y consent pas, parce que l'existence et la réputation valent mieux que la c bastié!

On pourra reprocher aux Jésuites tout ce qu'on voudra, mais ce qui n'est pas permis de contester, c'est qu'ils sont de profonds moralistes, en ce sens qu'ils savent jouer à merveille de tous les instincts dépravés, et de toutes les basses hypocrisies de l'âme humaine.

Passons au désintéressement; mais non, ce mépris des richesses nous entraînerait trop loin, car les bons Pères prennent tant de précautions pour rester misérables, que leur vœu de pauvreté mérite un chapitre spécial.

THÉÂTRES

Célestins. — Nous en avons fini avec les débuts, et vraiment ce n'est pas trop tôt. Tout a passé du reste: le bon, le mauvais et le pire.

Le bon avec M^{me} Coraly Geoffroy, le mauvais avec M^{me} Jaume et le pire avec M. Gaulteil.

M^{me} Coraly Geoffroy s'est tirée fort adroitement de son troisième début dans le *Petit Duc* qu'elle a chanté avec goût et joué avec intelligence. Nous persistons à penser qu'elle tiendra très-convenablement un emploi où elle se montre supérieure à sa devancière.

Les défauts de tenue qu'on lui reproche ne sont pas très-sérieux, car il est évident que l'opérette ne demande pas à être interprétée comme une pièce des *Francs*. Il faut n'avoir vu jamais cascader M^{lle} Schneider ou les autres déesses du genre, pour faire du rigorisme exagéré à cet endroit.

M^{me} Jaume était mauvaise; on ne change guère à son âge, elle est restée mauvaise. C'est là une acquisition dont il n'y a lieu de féliciter ni le public trop indifférent, ni la direction trop oublieuse du médiocre succès de cette duègne pendant sa première campagne aux Célestins.

Quant à M. Gaulteil, répétons-le, c'est pire. — Halons-nous de dire d'ailleurs que l'admission de ce « comique » est due à une grosse erreur d'interprétation du commissaire.

Il n'est pas douteux que le jour du troisième début de M. Gaulteil, les sifflets l'ont emporté de beaucoup sur des bravos plus ou moins tarifiés. La direction l'a si bien compris, qu'elle s'est empressée d'annoncer, dès le lendemain, l'engagement d'un autre artiste pour le même emploi.

Nous aurons donc deux jeunes comiques. Feront-ils la monnaie d'un bon? Espérons-le. En tous cas, voilà un premier inconvénient, des engagements faits trop légèrement.

Evant donnée l'indifférence du public pour les débuts des Célestins, l'intérêt bien compris d'un directeur exigerait qu'il n'engageât pas un seul artiste avant de l'avoir fait débiter par *devant lui*. M. Marek qui est un comédien distingué, dit-on, doit être bon juge de la valeur de ses pensionnaires, et il fera bien désormais de ne pas s'en rapporter uniquement aux suffrages d'un public qui ne se donne plus guère la peine de venir applaudir ou siffler.

De cette façon, il éviterait de grever son budget de sujets insuffisants dont il lui faut doubler les emplois, sous peine de mettre les spectateurs en fuite. On nous a donné cette semaine, en fait de nouveauté, une première représentation des *Muscadins*, de Claretie.

La nouveauté est un peu vieillotte, car les *Muscadins* ont fourni depuis longtemps leur carrière à Paris, sans beaucoup de succès.

D'un autre côté, un drame en cinq actes, est un plat un peu dur à digérer par les chaleurs de Juillet. Le public en a jugé ainsi, puisqu'il ne s'est pas porté avec enthousiasme à cette reprise, malgré une interprétation convenable et une mise en scène soignée.

Nous pensons que pour traverser sa saison d'été, M. Marek ferait mieux de solliciter par des spectacles plus légers, la curiosité du public qui a besoin d'aiguillon.

Dans le cas où les véritables nouveautés feraient défaut, ce serait le moment surtout d'engager des artistes en représentation.

La plupart des théâtres de Paris ferment leurs portes, de juillet à septembre, un grand nombre d'artistes deviennent libres par conséquent, et il ne serait pas inutile de mettre leur concours à contribution pour relever le niveau des recettes qui baissent à mesure que le thermomètre monte.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable. A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUNE, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, suc.

MÉDECINE

Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan** au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson** au bismuth et magnésie. — **Pastilles** : 2 fr. 50. — **Poudres** : 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux ; il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — **La Bouteille** : 4 fr.

DETHAN, Pharmacien, 90, faubourg Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France.

LE VIN AROUD au quinquina, au fer et à tous les principes solubles de la viande, est le médicament par excellence, le reconstituant le plus éner-

gique pour combattre la chlorose, l'anémie, l'appauvrissement ou l'altération du sang. Ce vin, d'une saveur exquise, renferme les éléments constitutifs du sang, des muscles et des os. Il convient donc aux convalescents, aux enfants, aux jeunes filles, aux vieillards, enfin à toutes les personnes d'une constitution languissante, ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès de toutes sortes ou la maladie.

Dépôt général à Paris, chez M. Ferré, successeur de M. Aroud, 102, rue Richelieu.

ENVOI GRATIS et FRANCO d'une brochure donnant le moyen de guérir rapidement : *Hernies, Hémorroïdes, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Maladies de la Vessie.* — Docteur **CHOFFÉ**, ancien médecin de la marine, r. de Rivoli, 34, Paris.

EAUX MINÉRALES
Françaises et Étrangères

Pharmacie des Céléstins, pl. des Céléstins, 5
E. MAUGUIN Pharmac. successeur de **A. SANTENA**
Pain de gluten pour les diabétiques

AVIS HYGIÉNIQUE

PENDANT les CHALEURS, ne buvez que des liqueurs bien préparées. Par ses propriétés essentiellement digestives et anti-cholériques,

L'ÉLIXIR GAULOIS

constitue une boisson indispensable et jamais nuisible. — L'ÉLIXIR GAULOIS se trouve dans les principaux cafés, comptoirs, dans les bonnes épiceries, etc.

Vente en gros : maison **FILLION**, r. Gasparin.

SAGE-FEMME

Maison d'Accouchement
TENUE PAR Mlle JEANNIN
5, rue de la Platière, Lyon

PENSIONNAIRES
Soins les plus assidus. Discretion assurée
PRIX MODÉRÉS
Se charge de placer les enfants.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins **M^{ME} DUPORT** Discretion
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

Insecticide Foudroyant

Destruction infaillible des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons. — **E. GALZY**, fabr., 28, rue Bugeaud, à Lyon. — Le kilogram., 12 fr.; 100 gr., par la poste, 1 fr. 95.

EN VENTE A LYON

A l'Agence de publicité, r. Confort, 14

PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER
A LYON

13^{me} année — 1879 — 13^{me} année

AUX MÉDAILLES

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76, Lyon

MAGASINS DE
CHAUSSURES
es plus
vastes de France



MAISON
J.-C. SIMIAN
Fabricant

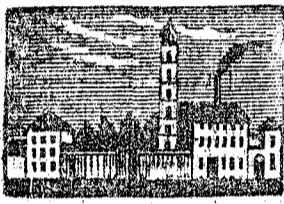
PRIX-FIXE

PRIX-FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église

TOPIQUE BERTRAND AINÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la cour de Cassation du 8 juillet 1854. (Quarante ans de succès). — Infaillible contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophthalmiques, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 c. à 3 fr. — Se vend à Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. Pour les douleurs anciennes et rebelles, les maladies provenant d'un vice du sang, faire usage de l'Extrait-Sudorifère-Iodé. — Se trouve dans toutes les pharmacies. — Franco par timbres ou mandats. — **AVIS.** Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné et l'Asineci-contre.

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes, par les **Capsules QUET**.

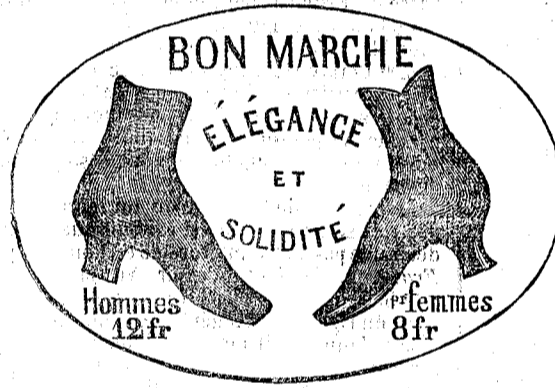
Traitement facile à suivre en secret et même en voyage. — **Injection QUET** hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. — S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. — Même pharmacie : *Pommade souveraine pour les yeux.* Prix : 2 fr. — *Liqueur infaillible contre les maux de dents.* Prix : 2 francs.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

Dépôt de la chaussure Pinet



Dépôt de la chaussure Pinet

Maison **CASSET**, rue de la République, 32 (ex-rue de Lyon)

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NEURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE
Guérison rapide et sûre par la **Poudre Antinévralgique** de G. Langlade

L'INSECTICIDE VICAT

est recommandé et reconnu comme **infaillible** pour la destruction des Puce, Punaises, Poux, Cafards, Mouches, Mites, Fourmis, etc

Seul Maison à Lyon, 18, RUE BUGEAUD, 18
Dépôt partout et en général chez les Droguistes et Epiciers.
Exiger la signature : VICAT.

FARINE MEXICAINE

C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la **Farine Mexicaine** du doctor Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épaissement prématuré.

S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris, le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressources, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.

La **Farine Mexicaine** se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur **M. H. Barlerin**, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les principales pharmacies, herbolaries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.

Mêmes maisons : **Café Barlerin** hygiénique de santé stomacal et fortifiant ; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.

GUÉRISON RAPIDE ET RADICALE des **ÉCZÉMAS, ÉRYTHÈMES, PÉRIE, LEUCORRÉES, PUS TUBERCULEUX, PUS SYPHILITIQUE, PUS VÉNÉRIEN, PUS GONORRHOÏQUE, PUS BLANCHES, PUS PURULEUX, PUS SYPHILITIQUE, PUS VÉNÉRIEN, PUS GONORRHOÏQUE, PUS BLANCHES, PUS PURULEUX.**
Dépôt : Pharmacie des Céléstins et toutes les Pharmacies

A. DELPRAT

Constructeur-Mécanicien

142, Boulevard St-Germain, 142
PARIS

Construction de machines nouvelles ou anciennes : Machi-à air comprimé, machines à vapeur, moteurs à vent, moteurs hydrauliques, moteurs à gaz, presses mécaniques, presses à bras, appareils de physique, lampes électriques, piles de toutes espèces, appareils de géodésie, etc., etc.

20 % meilleur marché que partout ailleurs.
Fortes Remises aux Commissionnaires.

Cie des Salins VIN DE TABLE

DE LA MÉDITERRANÉE

La SOUSCRIPTION PUBLIQUE aux **4,400 Actions** de 500 Francs de cette Cie sera ouverte du 12 au 15 juillet, à la

Banque Générale de Crédit
7, RUE LAFAYETTE, A PARIS

On peut souscrire par correspondance en envoyant les fonds. On verse 500 francs par action entièrement libérée. Les Actions des Salins du Midi sont cotées actuellement 1,250 fr. à la cote officielle.

Les demandes inscrites avant l'ouverture de la Souscription publique ne seront pas réduites.

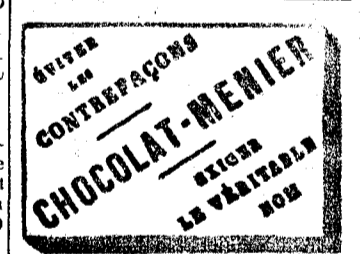
Envoi gratuit de prospectus sur demande affranchie.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS

Guérison par le traitement du docteur **Beaufumé**, à Châteauroux (Indre). — *Gratuit pour les pauvres.*

nature, à partir de 70 francs la pièce de 225 litres, fût neuf compris.

S'adresser à M. **COUSTAN**, propriétaire, à BEZIERS (Hérault.)



CANCER Tumeurs, Squirres, Ulcères.

Guérison radicale sans opération, 25 ans de succès, contre les récidives ou suites d'opérations chirurgicales. — Le docteur **J. MIN** s'occupe spécialement de la curabilité de cette maladie réputée incurable, reçoit tous les jours, à sa maison de santé à **Villard-Gailhard** (Haute-Savoie), à 5 kilom. de Genève. (Affranchir.)

THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

De H. MURE, Pharmacien de 1^{re} classe, à **PONT-ST-ESPRIT** (Gard)

Le **Thé Diurétique de France** est toujours prescrit avec succès dans les maladies des voies urinaires, le catarrhe de vessie, la gravelle, la goutte et les hydropisies.

Seule boisson diurétique qui fasse uriner facilement, sans douleur, et rende les urines abondantes et claires. — N'a aucun des effets fâcheux et irritants de certaines eaux minérales.

Prix de la Boîte : 2 Francs

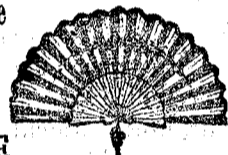
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Étranger.

NE FAITES RIEN contre l'éroulement contagieux, avant d'avoir demandé à **EYMIN**, à VIENNE (I-ère), l'indication de la **formule infaillible**, avec preuves irrécusables, pour se guérir, qu'il envoie **gratuit**.

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{ON} CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)



MAROQUINERIE ÉVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gileciers, Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets, Passe-Partout
Chapelles, Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

Porte-Cigares en Cuir de Russie

AGENCE GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Insertions dans tous les journaux français et étrangers
14, Rue Confort, 14. — LYON

ÉLIXIRS PUY N° 1 ET N° 2

Par l'emploi de l'**Élixir Puy, n° 1**, on voit disparaître les maladies chroniques, telles que : Bronchites, affections de la poitrine et de l'estomac, les embarras gastriques et les maladies d'enfants.

L'**Élixir Puy n° 2** est souverain contre les rhumatismes récents ou anciens. Il rend la santé aux personnes atteintes de vices du sang, virus, maladies contagieuses, etc., lesquels disparaissent entièrement.

Chez **PUY**, seul inventeur. Laboratoire, rue Neuves-Charpeunes, 41 (près Lyon).

VÉRITABLE TOILE SOUVERAINE
Contre **DOULEURS** rhumatismales, **PLAIES** et **BLESSURES**
préparée par **VERRIÈRE**, pharm. à Lyon
Rue St-Côme, 8, à **OURS BLANC**
Prix 6 fr. le mètre (5^e) contre mandat-poste. Exig. sur la toile le cachet Verrière. Dép. d. toutes les pharm.

LAVAGE DE TÊTE AU PANAMA

Séchage instantané, Coupe de cheveux microscopiques. Teintures brune, noire ou blonde. — **Salon d'application et de consultation** — Discretion assurée — **ROCHON**, breveté, cinq fois médaillé aux expositions de Vienne, Lyon et Paris. RUE GRENETTE, 34, Lyon.

Compagnie générale D'APPICHAË
V. FOURNIER, Directeur
14, Rue Confort, 14 — LYON